
PARTIE OFFICIELLE

NOMINATIONS ECCLÉSIASTIQUES

Par décision de Son Éminence le Cardinal Archevêque :

M. l'abbé IRÉNÉE FORTIN, vicaire à St-Roch de Québec, a été nommé curé de St-Damase de l'Islet;

M. l'abbé ALBERT ROBERGE, chapelain des Sœurs de Saint-Joseph de Saint-Valier, a été nommé curé de N.-D. d'Issoudun;

M. l'abbé JOS. HOUDE, curé de St-Hilaire de Dorset, a été nommé curé de Saint-Benoit;

M. l'abbé ADÉLARD PICHÉ, vicaire à St-Jean-Baptiste, a été nommé curé de St-Hilaire de Dorset;

M. l'abbé EUGÈNE SIROIS, vicaire à St-David, a été nommé curé de St-François, I. O.;

M. l'abbé ARTHUR GAUTHIER, missionnaire pour l'École Apostolique, a été nommé curé de Giffard;

M. l'abbé LÉON DUMAIS, auxiliaire à l'École Normale, a été nommé vicaire à Ste-Marie;

M. l'abbé ALBERT LANGLOIS, vicaire à Ste-Germaine, a été nommé vicaire à St-Jean-Port-Joli;

M. l'abbé OVILDA GUAY, vicaire à Ste-Foy, a été nommé vicaire à St-Romuald;

M. l'abbé LAURÉAT DUFRESNE, vicaire à St-Romuald, a été nommé vicaire à Ste-Foy;

M. l'abbé ALPH. BERNIER, du Collège de Lévis, a été nommé vicaire à Ste-Germaine;

M. l'abbé PAUL BEAUDRY, vicaire à St-Cyrille, a été nommé vicaire à St-Joseph de Lévis.

PARTIE NON OFFICIELLE

CAUSERIE DE LA SEMAINE

LE CENTENAIRE DE L'ARCHEVÊCHÉ DE QUÉBEC

(suite)

Il est facile de conclure que l'Évêque de Québec ne perd pas de vue les droits de son Église. C'est afin de les sauvegarder et d'assurer dans un avenir pas trop éloigné son organisation parfaite et sa dignité de métropole qu'il consent au démembrement